

FICHE RECAPITULATIVE DES ACTIVITES EN ENTREPRISE

BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS

<p>Pôle apprentissage agricole</p>		<p>CFA</p>
<p>Votre contact :</p> <p>Le diplôme du BTSA Aménagements Paysagers conduit l'apprenti, à l'issue de la formation, à exercer des métiers tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable de chantiers ou chef d'entreprise en aménagements paysagers • Responsable des aménagements paysagers au sein d'une collectivité • Technicien supérieur en bureau d'études • <p><i>Une poursuite d'études est possible à l'issue de la formation.</i></p> <p>La formation par la voie de l'apprentissage se déroule en alternance entre l'entreprise et le CFA.</p> <p>Formation en entreprise : 26 semaines par an</p> <p>Formation au CFA : 21 semaines par an</p> <p>Congés payés : 5 semaines par an</p> <p>Le Code du travail prévoit la possibilité de signer avec une autre entreprise une convention de formation complémentaire pour compléter la formation pratique ne pouvant être assurée par l'entreprise employeuse.</p> <p><i>Une formation des maîtres d'apprentissage se déroulera en cours d'année.</i></p>	<p>Votre contact :</p> <p><i>La formation d'un BTSA en Aménagements Paysagers se déroule sur 2ans avec une acquisition progressive de l'autonomie.</i></p> <p><i>Pour préparer l'apprenti au diplôme du BTSA Aménagements Paysagers, les activités ci-dessous doivent lui être confiées selon une progression établie avec le CFAA :</i></p> <p>1-Faire l'étude d'un projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire une étude de la demande du client. ▪ Réaliser l'état des lieux du chantier : relevés topographiques, étude des réseaux, études du sol et autres éléments de terrain. ▪ Faire la synthèse des éléments et orienter les choix des composantes du projet ▪ Réaliser un plan d'organisation de l'espace. ▪ Réaliser un plan esquisse projet à remettre au client avec les documents techniques d'accompagnement s'il y a lieu : coupes, profils, schémas,... <p>2-Réaliser le devis et la programmation du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser l'étude du devis ou prévoir le budget dans le cadre d'une collectivité, élaborer des prix sur un dossier d'appel d'offres. ▪ Réaliser le devis. ▪ Présenter le projet au client. ▪ Présenter le devis et argumenter les choix techniques. ▪ Etablir la programmation du chantier : planning, coordination avec les autres corps de métiers. ▪ Négocier les approvisionnements avec les fournisseurs. <p>3-Mettre en œuvre le chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser et réaliser les différentes tâches techniques sur le terrain : plantations, engazonnements, travaux de maçonnerie paysagère, entretien – tonte – taille – application de produits phytosanitaires en respectant les doses d'application et les équipements de protection individuelle. ▪ Animer et coordonner le travail <u>d'une ou plusieurs équipes</u> sur le chantier. ▪ Faire face aux situations inhabituelles et imprévues techniques et humaines. <p>4-Analyser le chantier et rendre compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enregistrer les données techniques et économiques durant le déroulement du chantier. ▪ Analyser les aspects techniques qualitatifs du chantier en regard du cahier des charges. ▪ Analyser les données économiques du chantier : prix de revient, marge bénéficiaire,... ▪ Rendre compte des analyses et des problèmes relationnels rencontrés sur le chantier. 	
<p>Certifie avoir vu et pris connaissance Employeur</p> <p>A..... .le</p>	<p>Pour tout complément d'information contactez le CFA au N° Tél..</p>	<p>Document en 4 exemplaires (photocopies)</p> <p>-employeur - pôle apprentissage agricole</p> <p>-CFA -apprenti</p>